

République Islamique de Mauritanie

Ministère de la Santé

Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)



RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ET ETATS FINANCIERS

CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

Ami Elmehdi Jiyyed

Docteur en Sciences de Gestion
Expert-Comptable Diplômée
Membre de l'Ordre National des Experts Comptables
Mauritaniens
Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15
Villa ZRE 288 Ilot E Nord Nouakchott
Tel : 45 25 87 00. Boite Postale 25 04 – Nouakchott,
E-Mail : a_jiyyed@yahoo.fr

A2C – AUDIT, COMPTA & CONSEIL

E-Mail: a2caudit@yahoo.fr
951, rue 26-004 Nouakchott
B.P. 2861 Nouakchott
Tél.: (222) 45 25 41 86
Site web: <http://www.a2caudit.mr>





SOMMAIRE

<i>I. Opinion sur les états financiers</i> -----	3
<i>II. Etats financiers préparés et présentés par la Cnam</i> -----	5
<i>II.1. Bilan</i> -----	6
<i>II.2. TABLEAUX DES RESULTATS</i> -----	8
<i>II.3. TABLEAUX DE FINANCEMENT</i> -----	10
<i>II.4. Notes Annexes</i> -----	12
<i>II.4.1. Présentation de la Cnam</i> -----	13
<i>II.4.2. Actif</i> -----	14
<i>II.4.3. Passif</i> -----	15
<i>II.4.4. Tableaux des résultats</i> -----	17

**RAPPORT GENERAL**

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,

I. OPINION, COMPTE RENDU DE CONTRÔLE ET CERTIFICATION :**1. Opinion avec réserve**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers de Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) composés du bilan arrêté au 31 décembre 2018, des tableaux de résultats et de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes explicatives.

L'arrêté des états financiers relève de la responsabilité du Conseil d'administration de la Caisse qui ne s'est pas encore réuni à cet effet. Il nous appartient de donner un avis sur ces états.

A notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers présentés aux pages 5 à 9, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CNAM arrêtée au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au Plan comptable Mauritanien.

2. Fondement de l'Opinion

Au terme de notre intervention, nous avons relevé les points suivants :

2.1. Aucun arrêté conjoint, du Ministre chargé des Finances et du Ministre chargé de la Santé, n'est encore rendu pour l'approbation d'un plan comptable spécifique à la CNAM tel que prévu par les textes réglementaires. Ainsi, il n'existe pas d'assise réglementaire de la forme actuelle de tenue de la comptabilité de la CNAM.

2.2. Le système comptable de la CNAM ne consacre pas la séparation des opérations relevant de chaque groupe d'assurés, contrairement aux exigences comptables du métier et aux dispositions juridiques réglementant cet établissement.

2.3. Absence d'une base objective de calcul des réserves techniques, et des provisions des assurés. La direction a entamé une procédure pour faire asseoir cette base objective, néanmoins celle-ci n'a pas été mise en œuvre pour l'exercice 2018.

2.4. En l'absence de déclarations par certains immatriculés, les cotisations dont ils seraient redevables font l'objet d'estimations sur la base de l'historique à la Caisse, ce qui est susceptible de remettre en question l'exactitude de ces produits (assertion de mesure) du fait de l'aléa inhérent à tout travail estimatif. Des dispositions coercitives et rédhibitoires pour défaut de déclaration ou de paiement de cotisation sont à prévoir par les textes réglementaires, respectivement à l'encontre des employeurs et des assurés.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISAs). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Ces normes requièrent de notre part de se conformer aux règles d'éthique. Nous sommes indépendants de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations financières présentées dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci

proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

3. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance

Le Conseil d'Administration et la Direction Générale sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers ainsi que de la mise en place d'un système de contrôle interne favorable à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, et de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

4. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à :

- (i) obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs,
- (ii) délivrer un rapport de l'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé et non absolu d'assurance. Les normes professionnelles requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir cette assurance raisonnable.

5. INFORMATIONS ET CONTRÔLES SPÉCIFIQUES :

5.1. Nous n'avons pas pu vérifier la sincérité et la concordance avec les états de synthèse, des informations données dans le rapport de gestion de l'exercice et dans les documents mis à la disposition des administrateurs, à l'occasion de la réunion du Conseil d'administration, sur la situation financière de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie ainsi que sur son patrimoine et ses résultats, ces documents n'ayant pas été soumis à notre contrôle.

5.2. Les textes fondateurs du régime de l'assurance maladie et de l'organisation et du fonctionnement de la CNAF doivent faire l'objet de refonte pour éviter toute possible incohérence, dissonance ou double interprétation.

Nouakchott, le 27 mai 2019

Les commissaires aux comptes

Ami ELMEHDI JIYED

Expert-comptable Diplômée

Docteur en Sciences de gestion

Ahmed Cherif CHEIKHNA

Expert-comptable Diplômé

Diplômé HEC





ETATS FINANCIERS AUX 31 DECEMBRE 2018 ET 2017

BILANS- ACTIF AUX 31 DECEMBRE 2018 ET 2017

LIBELLE	MONTANT BRUTS	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	TOTAL AU 31/12/2018	TOTAL AU 31/12/2017 (MRII)
FRAIS & VALEURS IMMOBILISES	256 000,00	256 000,00	0,00	0,00
Frais immobilisés	256 000,00	256 000,00	0,00	0,00
Valeurs incorporelles	1 354 754,10	1 354 754,10	0,00	0,00
Frais d'études	1 354 754,10	1 354 754,10	0,00	0,00
TOTAL	1 610 754,10	1 610 754,10	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	324 301 396,92	75 553 101,51	248 748 295,41	243 146 799,96
Terrains	21 386 000,00	0,00	21 386 000,00	9 350 000,00
Bâtiments	202 539 364,38	12 059 733,55	190 479 630,83	213 826 271,72
Matériel d'exploitation	5 985 660,80	883 142,06	5 102 518,74	703 950,90
Matériel de transport	13 182 271,20	11 857 593,14	1 324 678,06	1 647 393,80
Matériel, mobilier de bureau & infomatique	30 710 329,40	25 214 591,50	5 495 737,90	3 839 446,75
Mobilier de logement & de bureau	25 827 228,50	11 067 365,63	14 759 862,87	6 345 405,09
Agencement, aménagement & installation	24 670 542,64	14 470 675,63	10 199 867,01	7 434 331,70
IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00		0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	129 648 890,64	0,00	129 648 890,64	123 941 711,54
Participations (TVM-SA, RM-SA, TDM-SA)	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00
Prêts et effets	123 648 890,64	0,00	123 648 890,64	117 941 711,54
TOTAL	455 561 041,66	77 163 855,61	378 397 186,05	367 088 511,50
VALEURS REALISABLES				
Prestataires débiteurs	75 293 608,05		75 293 608,05	31 262 128,38
Assurés	1 692 958 730,15	982 623 538,92	710 335 191,23	856 215 298,03
Personnel & comptes rattachés	2 516 972,47		2 516 972,47	2 195,40
Etat & autres collectivités publiques	6 661 039,40		6 661 039,40	6 407 168,50
Débiteurs divers	8 135 270,72		8 135 270,72	6 613 766,40
TOTAL	1 785 565 620,79	982 623 538,92	802 942 081,87	900 500 556,70
DISPONIBLES			0,00	0,00
BCM Compte courant	255 974 650,90		255 974 650,90	440 849 845,97
Caisse	431,56		431,56	8 018,05
Trésor	743 054 564,50		743 054 564,50	594 645 547,48
Mauripost	4 453 182,35		4 453 182,35	7 268 629,20
BCM Fonds de réserves	13 966 761,43		13 966 761,43	6 417 969,77
Placement bons du trésor	1 046 000 000,00		1 046 000 000,00	723 000 000,00
Banques primaires	131 539 203,18		131 539 203,18	65 993 185,60
Chèques à l'encaissement	56 378 959,05		56 378 959,05	16 896 388,90
TOTAL	2 251 367 752,97	0,00	2 251 367 752,97	1 855 079 584,97
COMPTE D'ATTENTE & DE RECOL.				
Charges constatées d'avance	2 267 694,21		2 267 694,21	1 043 824,28
Compte d'attente et à régulariser	0,00		0,00	0,00
Gains de change			0,00	0,00
TOTAL	2 267 694,21	0,00	2 267 694,21	1 043 824,28
TOTAL GENERAL	4 494 762 109,63	1 059 787 394,53	3 434 974 715,10	3 123 712 477,45

Les notes explicatives en annexes font partie intégrante de ces états financiers

BILANS- PASSIF AUX 31 DECEMBRE 2018 ET 2017

RUBRIQUE	TOTAL AU 31/12/2018	TOTAL AU 31/12/2017 (MRU)
CAPITAL	48 453 725,00	48 453 725,00
Fonds de dotation	48 453 725,00	48 453 725,00
Fonds à recevoir	-	-
RESERVES	2 917 962 396,53	2 653 095 089,53
Réserves réglementaires	190 662 904,34	161 966 175,73
Autres Réserves	2 727 299 492,19	2 491 128 913,80
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	220 063 687,25	236 170 581,24
RESULTAT ANTERIEUR		
RESULTAT DE LA PERIODE (Provisoire)	220 063 687,25	236 170 581,24
TOTAL SITUATION NETTE	3 186 479 808,78	2 937 719 395,77
SUBVENTION D'EQUIPEMENT		
PLUS-VALUES ET PROVISIONS REGLEMENTAIRES	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 341 572,92	8 135 270,20
TOTAL SUBVENTION, PROVISION ET DETTES A LONG & MOYEN TERME	3 226 821 381,70	2 945 854 665,97
DETTES A COURT TERME	180 426 078,94	159 037 672,10
Provision technique	-	23 333 306,08
Fournisseurs et Comptes rattachés	164 919 654,75	123 286 706,28
Comptes assurés créateurs	4 100 016,05	6 135 826,20
Personnel et comptes rattachés	2 429 547,10	2 362 016,30
Etat et autres collectivités publiques	4 294 507,06	1 885 876,89
Sécurité sociale et autres organismes	231 503,60	156 304,60
créateurs divers	360 700,83	-
Charges à payer	4 090 149,55	1 877 635,75
COMPTE D'ATTENTE & DE REGULARISATION	27 727 254,46	24 955 965,58
Produits payés d'avance	3 905 294,38	2 480 157,33
Différence de conversion	-	-
Compte d'attente et à régulariser	23 821 960,08	22 475 808,25
TOTAL GENERAL	3 434 974 715,10	3 123 712 477,45

Les notes explicatives en annexes font partie intégrante de ces états financiers

TABLEAU DE RESULTATS DEBIT AU 31 DECEMBRE 2018

CHARGES	EXPLOITATION	HORS EXPLOITA-TION	TOTAL AU 31/12/2018	TOTAL AU 31/12/2017 (MRU)
DETERMINATION DES RESULTATS D' EXPLOI-TATO & HORS EXPLOITATION				
1- BRANCHES ELEMENTAIRES				
A- Prestations échues soins	284 628 928,70	30 546 401,51	315 175 330,21	223 196 839,08
B- Prestations échues hospitalisations	58 593 588,66		58 593 588,66	152 022 732,66
C. Honoraires des expertises	224 190 076,46	-	224 190 076,46	143 901 646,67
D - Autres charges	29 134 184,10	-	29 134 184,10	20 382 280,00
TOTAL PRESTATIONS ECHUES (A+B+C)	596 546 777,92	30 546 401,51	627 093 179,43	539 503 498,41
- Dotations aux provisions soins			-	9 229
- Dotations aux provisions hospitalisations		-	-	395,95
- Dotations aux provisions expertises			-	7 089
- Dotations aux provisions autres charges			-	443,60
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS TECH-NIQUES	-	-	-	5 889
Total dotations provisions risques (1+2)	596 546 777,92	30 546 401,51	627 093 179,43	562 847 178,82
CHARGES EXT.LIEES AUX INVESTISSEMENT	10 474 329,60	314 736,41	10 789 066,01	13 734 559,80
CHARGES EXT.LIEES A L'ACTIVITE	12 217 332,60	1 487 484,70	13 704 817,30	15 727 863,78
SOUS-TOTAL : CONSOMMATIONS IN-TERMED.	619 238 440,12	32 348 622,62	651 587 062,74	592 309 602,40
Charges et pertes diverses	1 168 000,00	36 006 384,70	37 174 384,70	6 879
Frais de personnel	121 096 042,18	280,00	121 107 322,18	827,10
Impôts et taxes	3 039 402,63	12 179 894,50	15 219 297,13	125 623 218,80
Charges financières	697 210,64	-	697	2 500
			210,64	595,99
Dotations aux amortissements et provisions	542 659 840,53		542 659 840,53	1 671
Dotations aux amortissements des charges à répartir	-		-	089,44
	1 287 898 936,10	80 546 181,82	1 368 445 117,92	1 012 865 807,25
Solde créditeur : BENEFICE	146 937 494,39	73 126 192,86	220 063 687,25	236 170 581,24
TOTAL	1 434 836 430,49	153 672 374,68	1 588 508 805,17	1 249 036 388,49
DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT				
Résultat hors exploitation (solde débiteur)			-	1 015
			-	677,00
Solde créditeur : BENEFICE AVANT IMPOT			220 063 687,25	235 154 904,24
TOTAL			220 063 687,25	236 170 581,24
DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PE-RIODE				
Perte avant impôt				
Solde créditeur : RESULTAT NET DE LA PE-RIODE (BENEFICE)			220 063 687,25	236 170 581,24

Les notes explicatives en annexes font partie intégrante de ces états financiers

TABLEAU DE RESULTATS CREDIT AU 31 DECEMBRE 2018

PRODUITS	Note	EXPLOITATION	HORS EXPLOITATION°	TOTAL AU 31/12/2018	TOTAL AU 31/12/2017 (MRU)
DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATO & HORS EXPLOITATO	12				
1- BRANCHES ELEMENTAIRES		1 375 824 501,80	153 672 374,68	1 529 496 876,48	1 218 901 498,50
Primes cotisations	12.1	1 375 824 501,80	153 672 374,68	1 529 496 876,48	1 218 901 498,50
- Dotations aux provisions de primes de l'exercice					
PRIMES DE L'EXERCICE COMPTABLE					
SOUS-TOTAL : PRODUCTIONS		1 375 824 501,80	153 672 374,68	1 529 496 876,48	1 218 901 498,50
Produits et profit exceptionnels	12.2	658 355,51	-	658 355,51	313 621,00
Produits financiers	12.3	34 623 602,66		34 623 602,66	25 147 015,96
Reprise sur amortissements et provisions	12.4	23 722 637,52		23 722 637,52	-
Frais à immobiliser ou à transférer				-	-
Frais à imputer sur les tiers		7 333,00		7 333,00	4 674 253,03
PERTE HORS EXPLOITATION			-	-	-
TOTAL		1 434 836 430,49	153 672 374,68	1 588 508 805,17	1 249 036 388,49
DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT					
Résultat d'exploitation (solde créiteur)				146 937 494,39	236 170 581,24
Résultat hors exploitation (solde créiteur)				73 126 192,86	-
TOTAL				220 063 687,25	236 170 581,24
Bénéfice avant impôt				220 063 687,25	236 170 581,24
		TOTAL	-	220 063 687,25	236 170 581,24

Les notes explicatives en annexes font partie intégrante de ces états financiers

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AU 31/12/2018

Compte	Eléments	Totaux
87	Résultat net comptable	220 063 687,25
68	Dotation aux amortissements et provisions	542 659 840,53
	Dotation aux provisions	
84	Moins-values de cession	
	Total(1)	762 723 527,78
	A Déduire	
74	Quote-part des subventions d'équipement virée aux	
78	Reprise sur amortissements et provisions	23 722 637,52
84	Plus-values de cession	
	Total(2)	23 722 637,52
	Capacité d'autofinancement(1-2)	739 000 890,26

TABLEAU DE FINANCEMENT I AU 31 DECEMBRE 2018

Emplois Fixes	Montant	Ressources de Financement	Montant
1. Dividendes et tantièmes versés en cours d'exercice	-	1. Capacité d'autofinancement	739 000 890,26
2. Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		2.Cession ou réductions de l'actif immobilisé	
Immobilisations incorporelles	-	Cession d'immobilisation	18 407 510,00
Immobilisations corporelles	38 147 408,09		
Immobilisations en cours		Diminution des immobilisations financières	35 169 736,30
Immobilisations financières	20 023 769,50		
3. Réductions des capitaux propres			
Solde Créditeur : Accroissement du fonds de roulement net	734 406 958,97	Solde débiteur : Prélèvement du fonds de roulement	
Total des emplois	792 578 136,56	Total des ressources	792 578 136,56

TABLEAU DE FINANCEMENT II AU 31 DECEMBRE 2018

Evolutions du Fonds de roulement	Début de l'exercice 1	Fin de l'exercice 2	Variations en (+) ou (-)
ACTIF CIRCULANT			
- Prestataires débiteurs	31 262 128,38	75 293 608,05	44 031 479,68
- Assurés	1 371 609 761,83	1 692 958 730,15	321 348 968,32
- Personnel et comptes rattachés	2 195,40	2 516 972,47	2 514 777,07
- Etat et autres collectivités publiques	6 407 168,50	6 661 039,40	253 870,90
- Débiteurs divers	6 613 766,40	8 135 270,72	1 521 504,32
- Valeurs mobilières de placement	723 000 000,00	1 046 000 000,00	323 000 000,00
- Disponibilités	1 132 079 584,97	1 205 367 752,97	73 288 168,00
- Charges constatées d'avance	1 043 824,28	2 267 694,21	1 223 869,93
- Compte d'attente à régulariser	-	-	-
TOTAL FRB (I)	3 272 018 429,75	4 039 201 067,97	767 182 638,22
DETTE À COURT TERME			
- Provisions techniques	23 333 306,08	-	-23 333 306,08
- Comptes courants des prestataires	123 286 706,28		-123 286 706,28
- Comptes assureurs créateurs	-	4 100 016,05	4 100 016,05
- Fournisseurs		164 919 654,75	164 919 654,75
- Personnel et comptes rattachés	2 362 016,30	2 429 547,10	67 530,80
- Etat, Impôts et taxes	1 885 876,89	4 294 507,06	2 408 630,17
- Charges à payer	1 877 635,75	4 090 149,55	2 212 513,80
- Créditeurs divers	-	360 700,83	360 700,83
- CNSS	156 304,60	231 503,60	75 199,00
- Compte d'attente à régulariser	22 475 808,25	27 727 254,46	5 251 446,21
Total Dettes à Court terme (II)	175 377 654,15	208 153 333,40	32 775 679,25
Fonds de roulement net FRN (I-II)	3 096 640 775,60	3 831 047 734,57	734 406 958,97



Notes Annexes



PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) est un établissement public chargée de gérer l'assurance maladie obligatoire en Mauritanie.

La CNAM est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) mais avec des dérogations pour faciliter la gestion du régime de l'AMO. Elle est sous la tutelle du Ministère de la santé.

Son évolution a été marquée par les différentes étapes ci-après :

- 2005 : Institution d'un régime d'assurance maladie obligatoire par l'ordonnance n° 2005-006
- 2007 : Crédit d'un établissement dénommé Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- 2010 : Extension de la couverture maladie au secteur parapublic et aux personnes morales de droits publics
- 2012 : Extension de la couverture maladie au personnel du secteur privé
- 2016 : Extension de la couverture maladie au personnel marin
- 2018 : Extension de la couverture maladie aux indépendants

Les principes de l'assurance maladie se résument à deux éléments :

- L'assurance maladie est fondée sur le principe contributif et sur celui de la mutualisation des risques.
- L'assistanat médical est fondé sur le principe de la solidarité nationale.

Les missions principales de la CNAM sont ainsi définies par les textes :

- a) Gérer le régime de l'assurance maladie
- b) Assurer les conditions d'équilibre de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)
- c) Améliorer l'offre et la couverture sanitaire aux assurés
- d) Financer le système national de santé par la prise en charge des soins effectués dans les structures locales

La CNAM compte un effectif de 294 employés et dispose d'un siège central à Nouakchott, d'une nouvelle agence construite à Teyarett, de douze (12) représentations dans les wilayas de l'intérieur et neuf (9) points focaux dans les structures de santé de NKTT. Elle dispose également d'un nouveau siège (Ex-Maurisbank) acquis en 2017 et le marché pour la construction de l'agence de Nouadhibou a été approuvé par la Commission départementale des Marchés en décembre 2018.

NOTES EXPLICATIVES

1- Bilan:

a) Actif

a.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent au 31-12-2018 une valeur nette comptable de **248.748.295,41 MRU** contre **242.364.095,36 MRU**, soit une hausse de **2,6%**.

Conformément aux recommandations des commissaires aux comptes dans leur rapport de certification des comptes de l'exercice 2017, nous avons procédé à l'éclatement de l'immeuble Ex-Maurisbank qui était enregistré en 2017 pour la totalité de sa valeur et celle des équipements au compte « Bâtiments ».

Ainsi, pour l'exercice 2018, la valeur d'acquisition de l'immeuble (**210.000.000 MRU**) a été répartie comme suit :

- Terrains : 12 036 000 MRU
- Bâtiments : 190 479 630,83 MRU
- Matériel, mobilier & matériel informatique : 7 484 369,17 MRU

C'est sur cette base que la commission chargée de l'inventaire physique des immobilisations au 31-12-2018.

a.2 Immobilisations financières

Ce poste affiche au 31-12-2018 une valeur nette comptable 129 648 890,64 MRU de contre 123.941.711,54 MRU au 31-12-2017 soit une augmentation de 10,46%. Elle comprend entre autres les participations au capital de la TVM-SA, de Radio Mie SA et de la Télédiffusion de Mauritanie (TDM-SA) ainsi que les prêts effets constitués essentiellement des prêts accordés à certains prestataires de soins dans le cadre des contrats programmes pour améliorer leurs plateaux techniques.

a.3 Valeurs réalisables

Le tableau ci-après fait ressortir que les valeurs réalisables au 31-12-2018 se chiffrent à la somme de 9 002 334 433,04 UM soit une baisse de 9,12% par rapport à l'exercice 2017 :

VALEURS REALISABLES	2 018	2 017	Variation (%)
Prestataires débiteurs	75 293 608,05	31 262 128,37	140,85%
Clients Assurés	710 335 191,23	856 215 298,03	-17,04%
Personnel & comptes rattachés	2 516 972,47	2 195,40	114547,56%
Etat & autres collectivités publiques	6 661 039,40	6 407 168,50	3,96%
Débiteurs divers	8 135 270,72	6 613 766,40	23,01%
TOTAUX	802 942 081,87	900 500 556,70	-10,83%

NB : Il y a lieu de noter qu'une provision pour dépréciation des comptes d'assurés d'un montant de 982 623 538,92 MRU a été constituée.

a.4 Valeurs disponibles

Elles s'élèvent au 31-12-2018 à la somme de 2 251 367 752,97 MRU. Le tableau ci-après fait ressortir l'évolution du poste par rapport à l'exercice précédent :

VALEURS REALISABLES	2 018	2 017	Variation (%)
BCM Compte courant	255 974 650,90	440 849 845,97	-41,94%
Caisse	431,56	8 180,47	-94,72%
Trésor	743 054 564,50	594 645 547,48	24,96%
Mauripost	4 453 182,35	7 268 629,20	-38,73%
BCM Fonds de réserves	13 966 761,43	6 417 967,70	117,62%
Placement bons du trésor	1 046 000 000,00	723 000 000,00	44,67%
Banques primaires	131 539 203,18	65 993 185,60	99,32%
Chèques à l'encaissement	56 378 959,05	16 896 388,90	233,67%
TOTAUX	2 251 367 752,97	1 855 079 745,32	21,36%

a.5 Comptes d'attente et de régularisation

Ce poste s'élève au 31-12-2018 à la somme de **2 267 694,21** MRU et correspond aux produits financiers concernant l'exercice 2019.

b) Passif

c)

b.1 Situation nette

Le solde de cette rubrique s'est élevé au 31/12/2018 à la somme de **3 186 479 808,78** MRU. Le tableau après fait ressortir l'évolution de ce poste par rapport à l'exercice 2017 :

CAPITAUX PROPRES	2 018	2 017	Variation (%)
Fonds de dotation	48 453 725,00	48 453 725,00	0,00%
Réserves réglementaires	190 662 904,34	161 966 175,73	17,72%
Autres Réserves	2 727 299 492,19	2 491 128 913,80	9,48%
RESULTAT DE LA PERIODE (Provisoire)	220 063 687,25	236 170 581,24	-6,82%
TOTAL SITUATION NETTE	3 186 479 808,78	2 937 719 395,77	8,47%

b.2 Dettes à court terme

Ce poste s'élève au 31-12-2018 à la somme de **180.426.078,94 MRU**. Le tableau ci-après fait ressortir l'évolution de ce poste par rapport à l'exercice 2017 :

DETTES A COURT TERME	2 018	2 017	Variation (%)
Provision technique	-	23 333 306,08	0,00%
Fournisseurs et Comptes rattachés	164 919 654,75	123 286 706,28	33,77%
Comptes assurés créditeurs	4 100 016,05	6 135 826,20	-33,18%
Personnel et comptes rattachés	2 429 547,10	2 362 016,30	2,86%
Etat et autres collectivités publiques	4 294 507,06	1 885 876,89	127,72%
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	231 503,60	156 304,60	48,11%
créditeurs divers	360 700,83	-	0,00%
Charges à payer	4 090 149,55	1 877 635,75	117,84%
TOTAUX	180 426 078,94	159 037 672,10	13,45%

b.3 Comptes d'attente

Ce poste s'élève au 31-12-2018 à la somme de **23 821 960,08 MRU** contre **22 475 808,25 MRU** l'exercice 2017 soit une légère hausse de **5,99%**.

2- Tableaux des résultats :

a) Charges

Cette rubrique, qui enregistre l'ensemble des charges de l'exercice s'élève au 31/12/2018 à la somme de **1.287.898.936,10 MRU** contre **989.522.126,84** l'exercice 2017, soit une hausse de **38,29%**. Le tableau ci-après détaille ce poste:

CHARGES	Exploitation	Hors exploitation	Total 2018	2 017	Variation 2018/2017
Charges techniques	596 546 777,92	30 546 401,51	627 093 179,43	539 503 498,41	16,24%
Charges externes liées à l'investissement	10 474 329,60	314 736,41	10 789 066,01	13 734 559,80	-21,45%
Charges externes liées à l'activité	12 217 332,60	1 487 484,70	13 704 817,30	15 727 863,78	-12,86%
Charges et pertes diverses	1 168 000,00	36 006 384,70	37 174 384,70	6 879 827,10	440,34%
Frais du personnel	121 096 042,18	11 280,00	121 107 322,18	125 623 218,80	-3,59%
Impôts et Taxes	3 039 402,63	12 179 894,50	15 219 297,13	2 500 595,99	508,63%
Charges financières	697 210,64	-	697 210,64	1 671 089,44	-58,28%
Dotations aux amort. et provisions	542 659 840,53	-	542 659 840,53	283 881 473,53	91,16%
TOTAL	1.287.898.936,10	80 546 181,82	1.368.445.117,92	989 522 126,84	38,29%

Les charges hors exploitation correspondent aux charges des exercices précédents payées durant l'exercice 2018.

b) Produits

Cette rubrique, qui enregistre l'ensemble des produits de l'exercice s'élève au 31/12/2018 à la somme de **1 529 496 876,48 MRU** contre **1 218 901 498,50 MRU** pour l'exercice 2017, soit une hausse substantielle de **12,87%**.

Elles sont constituées des éléments ci-après :

- ⇒ Les cotisations de l'exercice pour un montant de **1 375 824 501,80 MRU**
- ⇒ Les produits hors exploitation pour un montant de **153.672.374,68 MRU**. Elles correspondent aux arriérés de cotisations des employeurs payées durant l'exercice 2018.
- ⇒ Les Produits des placements en bons du trésor pour un montant de **34 623 602,66 MRU**
- ⇒ Un montant de **23 722 637,52 MRU** correspondant à la reprise des provisions techniques de l'exercice 2017.

Pour l'exercice 2018, les provisions techniques n'ont pas pu être faites conformément aux recommandations des commissaires aux comptes. En effet, l'actuaire de la CNAM ne disposait pas de tous les éléments pour mettre en œuvre la méthode scientifique pour le calcul de ces provisions.

Pour l'exercice 2019, nous serons en mesure de le faire.

Il en découle que pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, un résultat bénéficiaire de **220 063 687,25 MRU** se dégage.

République Islamique de Mauritanie

Ministère de la Santé



Rapport de certification des 2018

Ami Elmehdi Jiyed

Expert Comptable Diplômée

Docteur en gestion



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE (CNAM)**

Financement Fonds propres



RAPPORT

RELATIF À LA

Mission du Commissariat aux comptes de la CNAM pour l'exercice 2018

Mai 2019

AMI ELMEHDI JIYED

Docteur en Sciences de Gestion

Expert-Comptable Diplômée

Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritiens

Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15

Villa ZRE 288 Ilot E Nord Nouakchott

Tel : 45 25 87 00. Boite Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie.

E-Mail : a_jiyed@yahoo.fr

SOMMAIRE

I.	<i>Opinion sur les états financiers</i>	3
I.1.	Opinion avec réserve	4
I.2.	Fondement de l'Opinion avec réserve	4
I.3.	Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers	5
I.4.	Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers	6
I.5.	Vérification spécifiques	6
II.	<i>Annexes du rapport</i>	7
II.1.	Ets financiers préparés et présentés par la CNAM	8
II.1.1.	Bilan	9
II.1.2.	TABLEAUX DES RESULTATS	11
II.1.3.	TABLEAU DE FINANCEMENT	13
II.2.	Notes Annexes	15
II.2.1.	Présentation de la CNAM	16
II.2.2.	Actif	18
II.2.3.	Passif	20
II.2.4.	Compte de Résultat	21
III.	<i>Lettre de management</i>	22
III.1.	<i>Lettre de transmission de la lettre de management</i>	23
III.2.	<i>Faiblesses constatées</i>	25
F.1.	Système de gestion automatisée de la Caisse	26
F.2.	Audit et contrôle interne	26
F.3.	Organisation comptable	26

I. *OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS*

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,

I.1. OPINION AVEC RESERVE

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2018, le tableau de financement ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et des notes annexes.
2. A notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, les états financiers préparés et présentés par la Direction de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et annexés à cette opinion, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CNAM arrêtée au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable Mauritanien et aux principes comptables généralement admis.

I.2. FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

3. Au terme de notre intervention, nous avons relevé les points suivants :
 - 3.1. *Aucun arrêté conjoint, du Ministre chargé des Finances et du Ministre chargé de la Santé, n'est encore rendu pour l'approbation d'un plan comptable spécifique à la CNAM tel que prévu par les textes réglementaires. Ainsi, il n'existe pas d'assise réglementaire de la forme actuelle de tenue de la comptabilité de la CNAM.*
 - 3.2. *Le système comptable de la CNAM ne consacre pas la séparation des opérations relevant de chaque groupe d'assurés, contrairement aux exigences comptables du métier et aux dispositions juridiques réglementant cet établissement.*
 - 3.3. *Absence d'une base objective de calcul des réserves techniques, et des provisions des assurés. La direction a entamé une procédure pour faire asseoir cette base objective, néanmoins cette procédure n'a pas été mise en œuvre pour l'exercice 2018.*

4. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISAs). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport.
5. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique.
6. Nous sommes indépendants de la CNAM conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.
7. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations financières contenues dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement.
8. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
9. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

10. Le Conseil d'Administration et la Direction Générale sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers ainsi que de la mise en place d'un système de contrôle interne favorable à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
11. Lors de la préparation des états financiers, il incombe au Conseil d'Administration et à la direction d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, et de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation.
12. Il incombe également aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

I.4. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

13. Notre responsabilité consiste à :

- (i) Obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs,
- (ii) Délivrer un rapport de l'audit contenant notre opinion.

14. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé et non absolu d'assurance.

15. Les normes professionnelles requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir cette assurance raisonnable.

I.5. VERIFICATION SPECIFIQUES

16. A l'exception du point indiqué ci-après, nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur.

17. Nous devons signaler que le rapport d'activité/gestion du conseil d'administration n'a pas été tenu à notre disposition pour nous assurer de la concordance des informations qu'il contient avec les documents de synthèse.

Nouakchott, 24 Mai 2019

AMI ELMEHDI JIYED
Docteur en Sciences de Gestion
Expert-Comptable Diplômée
Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritaniens
Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15

Villa ZRE 288 Ilot E Nord Nouakchott
Tel : 45 25 87 00. Boîte Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie.
E-Mail : a_jiyed@yahoo.fr

II. ANNEXES DU RAPPORT

II.1. ETATS FINANCIERS PREPARES ET PRESENTES PAR LA CNAM

II.1.1. BILAN

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2018

LIBELLE	MONTANT BRUTS	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	TOTAL AU 31/12/2018	TOTAL AU 31/12/2017 (MRU)
FRAIS & VALEURS IMMOBILISES	256 000,00	256 000,00	0,00	0,00
Frais immobilisés	256 000,00	256 000,00	0,00	0,00
Valeurs incorporelles	1 354 754,10	1 354 754,10	0,00	0,00
Frais d'études	1 354 754,10	1 354 754,10	0,00	0,00
TOTAL	1 610 754,10	1 610 754,10	0,00	0,00
IMMobilisations corporelles	324 301 396,92	75 553 101,51	248 748 295,41	243 146 799,96
Terrains	21 386 000,00	0,00	21 386 000,00	9 350 000,00
Batiments	202 539 364,38	12 059 733,55	190 479 630,83	213 826 271,72
Matériel d'exploitation	5 985 660,80	883 142,06	5 102 518,74	703 950,90
Matériel de transport	13 182 271,20	11 857 593,14	1 324 678,06	1 647 393,80
Matériel, mobilier de bureau & informatique	30 710 329,40	25 214 591,50	5 495 737,90	3 839 446,75
Mobilier de logement & de bureau	25 827 228,50	11 067 365,63	14 759 862,87	6 345 405,09
Agencement, aménagement & installation	24 670 542,64	14 470 675,63	10 199 867,01	7 434 331,70
IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00		0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	129 648 890,64	0,00	129 648 890,64	123 941 711,54
Participations (TVM-SA, RM-SA, TDM-SA)	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00
Prêts et effets	123 648 890,64	0,00	123 648 890,64	117 941 711,54
TOTAL	455 561 041,66	77 163 855,61	378 397 186,05	367 088 511,50
VALEURS REALISABLES				
Prestataires débiteurs	75 293 608,05		75 293 608,05	31 262 128,38
Assurés	1 692 958 730,15	982 623 538,92	710 335 191,23	856 215 298,03
Personnel & comptes rattachés	2 516 972,47		2 516 972,47	2 195,40
Etat & autres collectivités publiques	6 661 039,40		6 661 039,40	6 407 168,50
Débiteurs divers	8 135 270,72		8 135 270,72	6 613 766,40
TOTAL	1 785 565 620,79	982 623 538,92	802 942 081,87	900 500 556,70
DISPONIBLES			0,00	0,00
BCM Compte courant	255 974 650,90		255 974 650,90	440 849 845,97
Caisse	431,56		431,56	8 018,05
Trésor	743 054 564,50		743 054 564,50	594 645 547,48
Mauripost	4 453 182,35		4 453 182,35	7 268 629,20
BCM Fonds de réserves	13 966 761,43		13 966 761,43	6 417 969,77
Placement bons du trésor	1 046 000 000,00		1 046 000 000,00	723 000 000,00
Banques primaires	131 539 203,18		131 539 203,18	65 993 185,60
Chèques à l'encaissement	56 378 959,05		56 378 959,05	16 896 388,90
	2 251 367 752,97	0,00	2 251 367 752,97	1 855 079 584,97
COMPTE D'ATTENTE & DE RECOL.				
Charges constatées d'avance	2 267 694,21		2 267 694,21	1 043 824,28
Compte d'attente et à régulariser	0,00		0,00	0,00
Gains de change			0,00	0,00
TOTAL	2 267 694,21	0,00	2 267 694,21	1 043 824,28
TOTAL GENERAL	4 494 762 109,63	1 059 787 394,53	3 434 974 715,10	3 123 712 477,45

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2018

RUBRIQUE	TOTAL AU 31/12/2018	TOTAL AU 31/12/2017 (MRU)
CAPITAL	48 453 725,00	48 453 725,00
Fonds de dotation	48 453 725,00	48 453 725,00
Fonds à recevoir	-	-
RESERVES	2 917 962 396,53	2 653 095 089,53
Réserves réglementaires	190 662 904,34	161 966 175,73
Autres Réserves	2 727 299 492,19	2 491 128 913,80
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	220 063 687,25	236 170 581,24
RESULTAT ANTERIEUR		
RESULTAT DE LA PERIODE (Provisoire)	220 063 687,25	236 170 581,24
TOTAL SITUATION NETTE	3 186 479 808,78	2 937 719 395,77
SUBVENTION D'EQUIPEMENT		
PLUS-VALUES ET PROVISIONS REGLEMENTAIRES	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 341 572,92	8 135 270,20
EMPRUNTS ET DETTES A L. M. T		
Emprunt obligataires		
Emprunt auprès des établissements de crédit		
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs		
Emprunt et dettes divers		
TOTAL SUBVENTION, PROVISION ET DETTES A LONG & MOYEN TERME	3 226 821 381,70	2 945 854 665,97
DETTES A COURT TERME	180 426 078,94	159 037 672,10
Provision technique	-	23 333 306,08
Fournisseurs et Comptes rattachés	164 919 654,75	123 286 706,28
Comptes assurés créateurs	4 100 016,05	6 135 826,20
Personnel et comptes rattachés	2 429 547,10	2 362 016,30
Etat et autres collectivités publiques	4 294 507,06	1 885 876,89
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	231 503,60	156 304,60
créditeurs divers	360 700,83	-
Charges à payer	4 090 149,55	1 877 635,75
COMPTE D'ATTENTE & DE REGULARISATION	27 727 254,46	24 955 965,58
Produits payés d'avance	3 905 294,38	2 480 157,33
Différence de conversion	-	-
Compte d'attente et à régulariser	23 821 960,08	22 475 808,25
TOTAL GENERAL	3 434 974 715,10	3 123 712 477,45

II. 1.2. TABLEAUX DES RESULTATS

TABLEAU DE RESULTATS DÉBIT AU 31 DECEMBRE 2018

CHARGES	EXPLOITATION	HORS EXPLOITATION	TOTAL AU 31/12/2018	TOTAL AU 31/12/2017 (MRU)
DETERMINATION DES RESULTATS D' EXPLOITATO & HORS EXPLOITATION				
1- BRANCHES ELEMENTAIRES				
A- Prestations échues soins	284 628 928,70	30 546 401,51	315 175 330,21	223 196 839,08
B- Prestations échues hospitalisations	58 593 588,66		58 593 588,66	152 022 732,66
C. Honoraires des expertises	224 190 076,46	-	224 190 076,46	143 901 646,67
D - Autres charges	29 134 184,10	-	29 134 184,10	20 382 280,00
TOTAL PRESTATIONS ECHUES (A+B+C)	596 546 777,92	30 546 401,51	627 093 179,43	539 503 498,41
- Dotations aux provisions soins			-	9 229 395,95
- Dotations aux provisions hospitalisations		-	-	7 089 443,60
- Dotations aux provisions expertises			-	5 889 120,86
- Dotations aux provisions autres charges	-		-	1 135 720,00
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS TECHNIQUES	-	-	-	23 343 680,41
Total dotations provisions risques (1+2)	596 546 777,92	30 546 401,51	627 093 179,43	562 847 178,82
CHARGES EXT.UEES AUX INVESTISSEMENT	10 474 329,60	314 736,41	10 789 066,01	13 734 559,80
CHARGES EXT.UEES A L'ACTIVITE	12 217 332,60	1 487 484,70	13 704 817,30	15 727 863,78
Sous-total : CONSOMMATIONS INTERMED.	619 238 440,12	32 348 622,62	651 587 062,74	592 309 602,40
Charges et pertes diverses	1 168 000,00	36 006 384,70	37 174 384,70	6 879 827,10
Frais de personnel	121 096 042,18	11 280,00	121 107 322,18	125 623 218,80
Impôts et taxes	3 039 402,63	12 179 894,50	15 219 297,13	2 500 595,99
Charges financières	697 210,64	-	697 210,64	1 671 089,44
Dotations aux amortissements et provisions	542 659 840,53	-	542 659 840,53	283 881 473,53
Dotations aux amortissements des charges à répartir	-		-	-
	1 287 898 936,10	80 546 181,82	1 368 445 117,92	1 012 865 807,25
Solde créditeur : BENEFICE	146 937 494,39	73 126 192,86	220 063 687,25	236 170 581,24
TOTAL	1 434 836 430,49	153 672 374,68	1 588 508 805,17	1 249 036 388,49
DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF				
Valeurs des éléments cédés				
Frais annexes de cession transférés				
Solde créditeur : PLUS VALUE DE CESSION				
TOTAL				
DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT				
Résultat d'exploitation (solde débiteur)				
Résultat hors exploitation (solde débiteur)				1 015 677,00
Moins value de cession				
Solde créditeur : BENEFICE AVANT IMPOT			220 063 687,25	235 154 904,24
TOTAL			220 063 687,25	236 170 581,24
DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE				
Perte avant impôt				
Solde créditeur : RESULTAT NET DE LA PERIODE (BENEFICE)			220 063 687,25	236 170 581,24

TABLEAU DE RESULTATS CREDIT AU 31 DECEMBRE 2018

PRODUITS	Note	EXPLOITATION	HORS EXPLOITAT*	TOTAL AU 31/12/2018	TOTAL AU 31/12/2017 (MRU)
DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOIT ATO & HORS EXPLOITATO	12				
1- BRANCHES ELEMENTAIRES		1 375 824 501,80	153 672 374,68	1 529 496 876,48	1 218 901 498,50
Primes cotisations	12.1	1 375 824 501,80	153 672 374,68	1 529 496 876,48	1 218 901 498,50
- Dotations aux provisions de primes de l'exercice					
PRIMES DE L'EXERCICE COMPTABLE					
PRODUCTION DE L'ENTREPRISE POUR Elle-même		-		-	-
Sous-total : PRODUCTIONS		1 375 824 501,80	153 672 374,68	1 529 496 876,48	1 218 901 498,50
Produits et profit exceptionnels	12.2	658 355,51	-	658 355,51	313 621,00
Subventions d'exploitation				-	-
PROD DIVERS		-	-	-	-
Produits financiers	12.3	34 623 602,66		34 623 602,66	25 147 015,96
Reprise sur amortissements et provisions	12.4	23 722 637,52		23 722 637,52	-
Frais à immobiliser ou à transférer				-	-
Frais à imputer sur les tiers		7 333,00		7 333,00	4 674 253,03
PERTE HORS EXPLOITATION			-	-	-
TOTAL		1 434 836 430,49	153 672 374,68	1 588 508 805,17	1 249 035 388,49
DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF				-	-
Prix de cession Amortissements					
Solde débiteur : MOINS VALUE DE CESSION					
TOTAL					
DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT					
Résultat d'exploitation (solde créditeur)				146 937 494,39	236 170 581,24
Résultat hors exploitation (solde créditeur)				73 126 192,86	-
Plus value de cession					
Engagement à réinvestir					
Solde débiteur : PERTE AVANT IMPOT					
TOTAL				220 063 687,25	236 170 581,24
DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE					
Bénéfice avant impôt				220 063 687,25	236 170 581,24
Solde créditeur : RESULTAT NET DE LA PERIODE (BENEFICE)				220 063 687,25	236 170 581,24
TOTAL			-	220 063 687,25	236 170 581,24

II.1.3. TABLEAU DE FINANCEMENT

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AU 31/12/2018	
Eléments	Totaux
Résultat net comptable	220 063 687,25
Dotation aux amortissements et provisions	542 659 840,53
Dotation aux provisions	
Moins-values de cession	
Total(1)	762 723 527,78
A Déduire	
Quote-part des subventions d'équipement virée	
Reprise sur amortissements et provisions	23 722 637,52
Plus-values de cession	
Total(2)	23 722 637,52
Capacité d'autofinancement(1-2)	739 000 890,26

TABLEAU DE FINANCEMENT I AU 31 DECEMBRE 2018

Emplois Fixes	Montant	Ressources de Financement	Montant
1. Dividendes et tantièmes versés en cours d'exercice	-	1. Capacité d'autofinancement	739 000 890,26
2. Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		2.Cession ou réductions de l'actif immobilisé	
Immobilisations incorporelles	-	Cession d'immobilisation	18 407 510,00
Immobilisations corporelles	38 147 408,09		
Immobilisations en cours		Diminution des immobilisations financières	35 169 736,30
Immobilisations financières	20 023 769,50		
3. Réductions des capitaux propres			
Dépréciation des comptes de l'actif			
Solde Créditeur : Accroissement du fonds de roulement net	734 406 958,97	Solde débiteur : Prélèvement du fonds de roulement	
Total des emplois	792 578 136,56	Total des ressources	792 578 136,56

TABLEAU DE FINANCEMENT II AU 31 DECEMBRE 2018

Evolutions du Fonds de roulement	Début de l'exercice 1	Fin de l'exercice 2	Variations en (+) ou (-)
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
- Prestataires débiteurs	31 262 128,38	75 293 608,05	44 031 479,68
- Assurés	1 371 609 761,83	1 692 958 730,15	321 348 968,32
- Personnel et comptes rattachés	2 195,40	2 516 972,47	2 514 777,07
- Etat et autres collectivités publiques	6 407 168,50	6 661 039,40	253 870,90
- Associés & cptes courants	-	-	-
- Débiteurs divers	6 613 766,40	8 135 270,72	1 521 504,32
- Virements de fonds	-	-	-
- Valeurs mobilières de placement	723 000 000,00	1 046 000 000,00	323 000 000,00
- Disponibilités	1 132 079 584,97	1 205 367 752,97	73 288 168,00
- Charges constatées d'avance	1 043 824,28	2 267 694,21	1 223 869,93
- Compte d'attente à régulariser	-	-	-
TOTAL FRB (I)	3 272 018 429,75	4 039 201 067,97	767 182 638,22
<u>Passif à court terme</u>			
- Provisions techniques	23 333 306,08	-	-23 333 306,08
- Comptes courants des prestataires	123 286 706,28		-123 286 706,28
- Comptes assureurs créditeurs	-	4 100 016,05	4 100 016,05
- Fournisseurs		164 919 654,75	164 919 654,75
- Personnel et comptes rattachés	2 362 016,30	2 429 547,10	67 530,80
- Etat, Impôts et taxes	1 885 876,89	4 294 507,06	2 408 630,17
- Charges à payer	1 877 635,75	4 090 149,55	2 212 513,80
- Créditeurs divers	-	360 700,83	360 700,83
- CNSS	156 304,60	231 503,60	75 199,00
- Compte d'attente à régulariser	22 475 808,25	27 727 254,46	5 251 446,21
Total Dettes à Court terme (II)	175 377 654,15	208 153 333,40	32 775 679,25
Fonds de roulement net FRN (I-II)	3 096 640 775,60	3 831 047 734,57	734 406 958,97

II.2. NOTES ANNEXES

II.2.1. PRÉSENTATION DE LA CNAM

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) est un établissement public chargée de gérer l'assurance maladie obligatoire en Mauritanie.

La CNAM est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) mais avec des dérogations pour faciliter la gestion du régime de l'AMO. Elle est sous la tutelle du Ministère de la santé.

Son évolution a été marquée par les différentes étapes ci-après :

- 2005 : Institution d'un régime d'assurance maladie obligatoire par l'ordonnance n° 2005-006
- 2007 : Création d'un établissement dénommé Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- 2010 : Extension de la couverture maladie au secteur parapublic et aux personnes morales de droits publics
- 2012 : Extension de la couverture maladie au personnel du secteur privé
- 2016 : Extension de la couverture maladie au personnel marin
- 2018 : Extension de la couverture maladie aux indépendants

Les principes de l'assurance maladie se résument à deux éléments :

L'assurance maladie est fondée sur le principe contributif et sur celui de la mutualisation des risques.

L'assistanat médical est fondé sur le principe de la solidarité nationale.

Les missions principales de la CNAM sont ainsi définies par les textes :

- a) Gérer le régime de l'assurance maladie
- b) Assurer les conditions d'équilibre de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)
- c) Améliorer l'offre et la couverture sanitaire aux assurés
- d) Financer le système national de santé par la prise en charge des soins effectués dans les structures locales

La CNAM compte un effectif de 294 et dispose d'un siège central à Nouakchott, d'une nouvelle agence construite à Teyarett, douze (12) représentations dans les wilayas de l'intérieur et neuf (9) points focaux dans les structures de santé de NKTT. Elle dispose également d'un nouveau siège (Ex-Maurisbank) acquis en 2017 et le marché pour la construction de l'agence de Nouadhibou a été approuvé par la Commission départementale des Marchés en décembre 2018.

II.2.2. ACTIF

1. Tableau des Immobilisations

FRAIS & VALEURS INCORPORELLES

Rubrique	INTITULES	Valeurs d'acquisitions au 31-12-2017	Acquisition de l'exercice	Sorties de l'exercice	Valeurs d'acquisitions au 31-08-2018	Amortissements Antérieurs	Dotation de l'exercice	Sorties de l'exercice	Cumul des Amortissements	Valeur Nette Comptable
200000	FRAIS IMMOBILISES	256 000,00		-	256 000,00	256 000,00	-	-	256 000,00	-
205000	Valeurs incorporelles	1 354 754,10		-	1 354 754,10	1 354 754,10	-	-	1 354 754,10	-
	Total	1 610 754,10		-	1 610 754,10	1 610 754,10	-	-	1 610 754,10	-

IMMobilISATIONS CORPORELLES

Rubrique	INTITULES	Valeurs d'acquisitions au 31-12-2017	Acquisition de l'exercice	Sorties de l'exercice	Valeurs d'acquisitions au 31-08-2018	Amortissements Antérieurs	Dotation de l'exercice	Sorties de l'exercice	Cumul des Amortissements	Valeur Nette Comptable
210000	Terrains	9 350 000,00	12 035 000,00		21 386 000,00	-	-	-	-	21 386 000,00
212000	Constructions (bâtiments)	218 261 791,90	2 685 082,48	18 407 510,00	220 946 874,38	4 870 222,38	8 735 332,35	-	13 605 554,73	207 341 319,65
215000	MATERIEL DE TRANSPORT	13 182 271,20	-	-	13 182 271,20	12 859 555,45	322 715,74	-	13 182 271,20	-
214000	MATERIEL D'EXPLOITATION	898 660,80	5 087 000,00		5 985 660,80	192 535,00	179 732,16	-	372 267,16	5 613 393,64
216000	MATERIEL BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE	29 091 664,30	4 091 502,00		33 183 266,30	19 976 826,21	1 835 900,79	-	21 812 727,00	11 370 539,30
218000	MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	13 585 297,60	9 768 994,00		23 354 291,60	11 807 664,83	527 291,69	-	12 334 956,52	11 019 335,08
218100	AGENCEMENT AMENAGEMENT ET INSTALLAT	20 191 813,03	4 478 729,61		24 670 542,64	14 050 096,31	1 643 708,92	-	15 693 805,23	8 976 737,41
	Total	304 561 498,83	38 147 408,09	18 407 510,00	342 708 906,92	63 756 900,19	13 244 681,65	-	77 001 581,84	265 707 325,08

IMMobilISATIONS EN COURS

Rubrique	INTITULES	Valeurs d'acquisitions au 31-12-2017	Acquisition de l'exercice	Sorties de l'exercice	Valeurs d'acquisitions au 31-08-2018	Amortissements Antérieurs	Dotation de l'exercice	Sorties de l'exercice	Cumul des Amortissements	Valeur Nette Comptable
230000	IMMobilISATIONS EN COURS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-

IMMobilISATIONS FINANCIERES

Rubrique	INTITULES	Valeurs d'acquisitions au 31-12-2017	Acquisition de l'exercice	Sorties de l'exercice	Valeurs d'acquisitions au 31-08-2018	Amortissements Antérieurs	Dotation de l'exercice	Sorties de l'exercice	Cumul des Amortissements	Valeur Nette Comptable
26	Prêts et effets	117 941 711,58	20 023 769,50	35 169 736,30	102 795 744,78	-	-	-	-	102 795 744,78
27	Participations	6 000 000,00	-	-	6 000 000,00	-	-	-	-	6 000 000,00
	Total	123 941 711,58	20 023 769,50	35 169 736,30	108 795 744,78	-	-	-	-	108 795 744,78
	TOTAL GENERAL	430 113 964,51	58 171 177,59	53 577 246,30	453 115 405,80	65 367 654,29	13 244 681,65	-	78 612 335,94	374 503 069,86

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent au 31-12-2018 une valeur nette comptable de **248.748.295,41 MRU** contre **242.364.095,36 MRU**, soit une hausse de **2,6%**.

Conformément aux recommandations des commissaires aux comptes dans leur rapport de certification des comptes de l'exercice 2017, nous avons procédé à l'éclatement de l'immeuble Ex-Maurisbank qui était enregistré en 2017 pour la totalité de sa valeur et celle des équipements au compte « Bâtiments ». Ainsi, pour l'exercice 2018, la valeur d'acquisition de l'immeuble (**210.000.000 MRU**) a été répartie comme suit :

- Terrains : 12 036 000 MRU
- Bâtiments : 190 479 630,83 MRU
- Matériel, mobilier & matériel informatique : 7 484 369,17 MRU

C'est sur cette base que la commission chargée de l'inventaire physique des immobilisations au 31-12-2018.

3. Immobilisations financières

Ce poste affiche au 31-12-2018 une valeur nette comptable 129 648 890,64 MRU de contre 123.941.711,54 MRU au 31-12-2017 soit une augmentation de 10,46%. Elle comprend entre autres les participations au capital de la TVM-SA, de Radio Mie SA et de la Télédiffusion de Mauritanie (TDM-SA) ainsi que les prêts effets constitués essentiellement des prêts accordés à certains prestataires de soins dans le cadre des contrats programmes pour améliorer leurs plateaux techniques.

4. Valeurs réalisables

Le tableau ci-après fait ressortir que les valeurs réalisables au 31-12-2018 se chiffrent à la somme de 9 002 334 433,04 UM soit une baisse de 9,12% par rapport à l'exercice 2017 :

VALEURS REALISABLES	2 018	2 017	Variation (%)
Prestataires débiteurs	75 293 608,05	31 262 128,37	140,85%
Clients Assurés	710 335 191,23	856 215 298,03	-17,04%
Personnel & comptes rattachés	2 516 972,47	2 195,40	114547,56%
Etat & autres collectivités publiques	6 661 039,40	6 407 168,50	3,96%
Débiteurs divers	8 135 270,72	6 613 766,40	23,01%
TOTAUX	802 942 081,87	900 500 556,70	-10,83%

NB : Il y a lieu de noter qu'une une provision pour dépréciation des comptes d'assurés d'un montant de 982 623 538,92 MRU a été constituée.

5. Valeurs disponibles

Elles s'élèvent au 31-12-2018 à la somme de 2 251 367 752,97 MRU. Le tableau ci-après fait ressortir l'évolution du poste par rapport à l'exercice précédent :

VALEURS REALISABLES	2 018	2 017	Variation (%)
BCM Compte courant	255 974 650,90	440 849 845,97	-41,94%
Caisse	431,56	8 180,47	-94,72%
Trésor	743 054 564,50	594 645 547,48	24,96%
Mauripost	4 453 182,35	7 268 629,20	-38,73%
BCM Fonds de réserves	13 966 761,43	6 417 967,70	117,62%
Placement bons du trésor	1 046 000 000,00	723 000 000,00	44,67%
Banques primaires	131 539 203,18	65 993 185,60	99,32%
Chèques à l'encaissement	56 378 959,05	16 896 388,90	233,67%
TOTAUX	2 251 367 752,97	1 855 079 745,32	21,36%

6. Comptes d'attente et de régularisation

Ce poste s'élève au 31-12-2018 à la somme de 2 267 694,21 MRU et correspond aux produits financiers concernant l'exercice 2019.

II.2.3. PASSIF

1. Situation nette

Le solde de cette rubrique s'est élevé au 31/12/2018 à la somme de 3 186 479 808,78 MRU. Le tableau ci-après fait ressortir l'évolution de ce poste par rapport à l'exercice 2017 :

CAPITAUX PROPRES	2 018	2 017	Variation (%)
Fonds de dotation	48 453 725,00	48 453 725,00	0,00%
Réserves réglementaires	190 662 904,34	161 966 175,73	17,72%
Autres Réserves	2 727 299 492,19	2 491 128 913,80	9,48%
RESULTAT DE LA PERIODE (Provisoire)	220 063 687,25	236 170 581,24	-6,82%
TOTAL SITUATION NETTE	3 186 479 808,78	2 937 719 395,77	8,47%

2. Dettes à court terme

Ce poste s'élève au 31-12-2018 à la somme de 180.426.078,94 MRU. Le tableau ci-après fait ressortir l'évolution de ce poste par rapport à l'exercice 2017 :

DETTE A COURT TERME	2 018	2 017	Variation (%)
Provision technique	-	23 333 306,08	0,00%
Fournisseurs et Comptes rattachés	164 919 654,75	123 286 706,28	33,77%
Comptes assurés créateurs	4 100 016,05	6 135 826,20	-33,18%
Personnel et comptes rattachés	2 429 547,10	2 362 016,30	2,86%
Etat et autres collectivités publiques	4 294 507,06	1 885 876,89	127,72%
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	231 503,60	156 304,60	48,11%
Créditeurs divers	360 700,83	-	0,00%
Charges à payer	4 090 149,55	1 877 635,75	117,84%
TOTAUX	180 426 078,94	159 037 672,10	13,45%

3. Comptes d'attente

Ce poste s'élève au 31-12-2018 à la somme de **23 821 960,08 MRU** contre **22 475 808,25 MRU** l'exercice 2017 soit une légère hausse de **5,99%**.

II.2.4. COMPTE DE RESULTAT

1. Charges

Cette rubrique, qui enregistre l'ensemble des charges de l'exercice s'élève au 31/12/2018 à la somme de **1.287.898.936,10 MRU** contre **989.522.126,84** l'exercice 2017, soit une hausse de **38,29%**. Le tableau ci-après détaille ce poste :

CHARGES	Exploitation	Hors exploitation	Total 2018	2017	Variation 2018/2017
Charges techniques	596 546 777,92	30 546 401,51	627 093 179,43	539 503 498,41	16,24%
Charges externes liées à l'investissement	10 474 329,60	314 736,41	10 789 066,01	13 734 559,80	-21,45%
Charges externes liées à l'activité	12 217 332,60	1 487 484,70	13 704 817,30	15 727 863,78	-12,86%
Charges et pertes diverses	1 168 000,00	36 006 384,70	37 174 384,70	6 879 827,10	440,34%
Frais du personnel	121 096 042,18	11 280,00	121 107 322,18	125 623 218,80	-3,59%
Impôts et Taxes	3 039 402,63	12 179 894,50	15 219 297,13	2 500 595,99	508,63%
Charges financières	697 210,64	-	697 210,64	1 671 089,44	-58,28%
Dotations aux amort. et provisions	542 659 840,53	-	542 659 840,53	283 881 473,53	91,16%
TOTAL	1.287.898.936,10	80 546 181,82	1.368.445.117,92	989 522 126,84	38,29%

Les charges hors exploitation correspondent aux charges des exercices précédents payées durant l'exercice 2018.

2. Produits

Cette rubrique, qui enregistre l'ensemble des produits de l'exercice s'élève au 31/12/2018 à la somme de **1 529 496 876,48 MRU** contre **1 218 901 498,50 MRU** l'exercice 2017, soit une hausse substantielle de **12,87%**.

Elles sont constituées des éléments ci-après :

- ⇒ Les cotisations de l'exercice pour un montant de **1 375 824 501,80 MRU**
- ⇒ Les produits hors exploitation pour un montant de **153.672.374,68 MRU**. Elles correspondent aux arriérés de cotisations des employeurs payées durant l'exercice 2018.
- ⇒ Les Produits des placements en bons du trésor pour un montant de **34 623 602,66 MRU**
- ⇒ Un montant de **23 722 637,52 MRU** correspondant à la reprise des provisions techniques de l'exercice 2017.

Pour l'exercice 2018, les provisions techniques n'ont pas pu être faites conformément aux recommandations des commissaires aux comptes. En effet, l'actuaire de la CNAM ne disposait pas de tous les éléments pour mettre en œuvre la méthode scientifique pour le calcul de ces provisions.

Pour l'exercice 2019, nous serons en mesure de le faire.

Il en découle que pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, un résultat bénéficiaire de **220 063 687,25 MRU** se dégage.

III. LETTRE DE MANAGEMENT

Consécutive au commissariat aux comptes de la CNAM au titre de l'exercice 2018

III. 1. LETTRE DE TRANSMISSION DE LA LETTRE DE MANAGEMENT

***Excellence, Monsieur le Ministre des Finances,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,***

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié, pour les états financiers de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne en vigueur afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce système.
2. Nos travaux ont comporté également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.
3. Les responsables de la gouvernance doivent mettre en place un système de contrôle interne capable de maîtriser la gestion de la Caisse et assurer la surveillance du processus d'information financière.
4. La responsabilité première pour la prévention et la détection des fraudes incombe aux responsables de la gouvernance et à la direction de la Caisse. Il est important que la direction, sous la surveillance des responsables de la gouvernance, mette fortement l'accent sur la prévention des fraudes, ce qui peut réduire les possibilités de les commettre, ainsi que sur les aspects dissuasifs, ce qui peut convaincre des personnes de ne pas commettre de fraudes en raison de la probabilité de leur détection et de leur sanction.
5. La surveillance qu'exercent les responsables de la gouvernance implique notamment de tenir compte des possibilités que la direction contourne les contrôles ou influence de façon inappropriée le processus d'information financière, par exemple en cherchant à manipuler les résultats afin d'influencer la perception des analystes quant à la performance et à la rentabilité de la Caisse.
6. Nos observations et nos recommandations, suite à nos travaux d'audit, font l'objet de la présente lettre de direction.
7. Nous tenons à préciser que, de par sa nature, cette lettre de direction ne signale que les faiblesses constatées. *Elle ne fait aucune référence aux points forts du système de contrôle interne de la Caisse, malgré leur existence.*
8. Dans l'objectif d'améliorer le système de contrôle interne, ainsi que son système comptable, nous vous invitons, de prendre les mesures nécessaires et adéquates, pour prendre en compte les recommandations mises en évidence dans cette lettre.
9. Nous tenons à remercier la direction et l'ensemble du personnel de la Caisse, pour la coopération qu'ils nous ont réservée tout au long de notre mission.

10. En restant à votre entière disposition, en cas de besoin, pour vous soutenir dans la mise en place de ces recommandations, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre des Finances, Monsieur le Président du Conseil d'Administration, l'expression de notre haute considération.

Nouakchott, le 24 Mai 2018.

AMI ELMEHDI JIYED

Docteur en Sciences de Gestion

Expert-Comptable Diplômée

Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritaniens

Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15

Villa ZRE 288 Ilot E Nord Nouakchott

Tel : 45 25 87 00. Boite Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie.

E-Mail : a_jiyed@yahoo.fr

III.2. FAIBLESSES CONSTATÉES

Faiblesses	Recommandations
<p>F.1. SYSTEME DE GESTION AUTOMATISEE DE LA CAISSE</p> <p>Le système de gestion automatique en place ne répond pas aux exigences du métier de l'institution qui ne cessent d'accroître en fonction de son développement. A son état actuel, ce système ne permet pas, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La séparation requise entre les opérations relevant de chaque groupe d'assurés, et ▪ Une estimation adéquate des réserves techniques destinées à faire face aux sinistres prévus. 	<p><u>Recom.1.1.</u></p> <p><i>Mettre en place un système automatique de gestion intégrée capable de prendre en charge toutes les exigences du management de la Caisse et de son développement.</i></p>
<p>F.2. AUDIT ET CONTROLE INTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'un contrôle interne permanent pouvant assurer, notamment, le contrôle des opérations journalières. ▪ Absence d'un contrôle périodique (Audit interne) de la situation de l'institution, indépendamment des structures opérationnelles (contrôle de gestion ou autres). ▪ L'activité de l'audit opérationnel en place reste insuffisante, par rapport aux besoins de la gestion de la Caisse. 	<p><u>Recom.2.</u></p> <p><i>Mettre en place un service de contrôle permanent capable d'assurer le contrôle et le suivi permanent des journées, indépendamment du contrôle comptable.</i></p> <p><i>Instaurer et dynamiser des différents niveaux de contrôles internes.</i></p> <p><i>Dynamiser l'action de l'audit opérationnel.</i></p>
<p>F.3. ORGANISATION COMPTABLE</p> <p>L'organisation comptable en place ne permet pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La séparation requise entre les différentes filières du métier, ▪ Un calcul adéquat des valeurs des réserves techniques et des provisions des assurés, 	<p><u>Recom.3.</u></p> <p><i>Effectuer, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Revue du plan des comptes,</i> ○ <i>Revue du fonctionnement des comptes,</i> ○ <i>Revue des méthodes utilisées pour l'estimation des réserves techniques et des provisions des assurés ;</i>